



*Aux côtés du Musée de l'Air et de
l'Espace depuis 1951*

*Association des Amis
du Musée de l'Air*

Reconnue d'utilité publique

*La Missive n°48
Février de l'an 2018*

Bonjour chers **A**mis du **M**usée de l'**A**ir.

**Pour continuer à nous suivre et recevoir cette Missive,
pensez à renouveler votre cotisation AAMA.**

[Bulletin d'adhésion.](#)

Pour ceux qui veulent effectuer un virement pour leur adhésion, avec ou sans abonnement à Pégase, nous vous communiquons notre relevé bancaire.

IBAN FR76 3000 4009 6300 0053 1451 810

BIC BNPAFRPPXXX

Titulaire : AAMA

IMPORTANT : en même temps, précisez votre nom, prénom et numéro adhérent AAMA, sur notre fiche [contact](#) ou par mail à aama@museeairespace.fr.

Merci de continuer à nous soutenir dans notre action.

Nous rappelons à tous nos volontaires, bénévoles et membres de l'équipe Concorde, que pour bénéficier de la couverture de notre assurance, lorsqu'ils œuvrent au Musée de l'Air, il est IMPERATIF qu'ils soient à jour de leur cotisation.

L'activité principale du mois : la réunion du Bureau de l'AAMA le 10 février. [Lire notre reportage.](#)

Le dossier de nos « *volontaires* » préoccupe l'AAMA, ainsi que le Musée de l'Air. De notre côté, le Bureau a missionné notre ancien vice-président **Jean-Pierre Lopez** pour prendre contact avec les élus du Bourget, dont le sénateur avec qui il a de bonnes relations, et de recueillir leurs avis sur cette loi (voir notre Missive du mois dernier). Notre Ami avait, grâce à ses relations, facilité l'organisation du [90^e anniversaire de la traversée de Lindbergh](#) à l'aéroport du Bourget en mai 2017.

En parallèle, un de nos membres, **Michel Brisson** avocat honoraire, étudie avec minutie cette loi.

Le coordinateur des volontaires **Pierre Brémard** et le vice-président **Jean-François Louis** ont réécrit la charte qualité, qui devait être signée lors de la réunion du [groupe](#) le 13 janvier. Elle ne fait plus mention au Musée de l'Air mais donne un cadre contractuel entre les volontaires et l'AAMA, démontrant le sérieux de cette activité. Elle devra être signée par les volontaires, en commençant par ceux présents à l'assemblée générale.

Philippe Vauvillier, notre trésorier adjoint, après avoir établi quelques contacts, a proposé au Bureau notre participation en tant qu'exposant sur un emplacement gratuit, au [meeting de Meaux](#) (Seine-et-Marne 77), les 23 et 24 juin 2018. Le Bureau a accepté immédiatement.

C'était dans nos objectifs depuis deux ans et ce sera une première pour l'AAMA. Mais le défi de l'organisation est de taille. Avec la participation de

Pierre Leydier, organisateur du stand AAMA, nous ne doutons pas de la réussite de cette expérience qui nous permettra d'augmenter notre visibilité.

Alain Rolland a précisé que l'entrevue avec la directrice du Musée de l'Air est reportée au 3 avril. Son planning est extrêmement chargé et trouver une date convenant aux différents emplois du temps n'est pas aisé.

Après avoir écouté les renseignements glanés par notre président, le Bureau a décidé que l'AAMA allait adhérer à la [Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées](#). La directrice du Musée nous avait suggéré cette opportunité lors du [Conseil d'administration](#) de janvier.

La préparation de l'assemblée générale est bien lancée. Les retours des intervenants sont terminés et en cours de relecture, les salles et le restaurant du Musée sont réservés, le traditionnel *pot de l'amitié* sera une nouvelle fois proposé aux participants et les convocations ont été expédiées dans les temps. Nous espérons vraiment que cette assemblée générale 2018, du 17 mars, attire un nombre record d'adhérents AAMA grâce à la présence de la directrice du Musée de l'Air.

Nous comptons sur vous !

Le gouvernement a tranché, le 22 février, sur le dossier des lignes de métro du Grand Paris et en particulier la ligne 17, qui passe à l'aéroport du Bourget et qui intéresse directement le Musée de l'Air.

Voici l'extrait du discours d'Elisabeth Borne, ministre chargée des transports, auprès du ministre d'Etat de la transition écologique et solidaire.

« Concernant maintenant la ligne 17, le gouvernement va demander à la Société du Grand Paris d'engager sans délai des procédures de marché pour la réalisation de la ligne 17 Nord jusqu'au Triangle de Gonesse avec, comme objectif, une mise en service au plus tard en 2027.

La procédure d'appel d'offres permettra de savoir s'il est techniquement possible de desservir la gare du Bourget Aéroport pour les Jeux olympiques de 2024, les sites du Village Médias et du centre principal des médias étant situés à proximité.

Dans cette hypothèse, le marché de génie civil sera notifié début 2019 pour engager rapidement les travaux... »

« ... *Des travaux préparatoires débuteront dès cette année, notamment au niveau de la gare du Bourget Aéroport...* »

Une station de métro desservira bien le Musée de l'Air et sauf gros problème ce sera en 2024. Il faudra être patient pour que le Musée profite pleinement de cet apport et que son rayonnement soit ainsi au maximum.

Nous l'avons déjà annoncé, ces travaux engendrés devant le Musée perturberont fortement les accès, à partir de juin 2018. Mais c'est pour la bonne cause.

Le Musée de l'Air a mis en place un partenariat avec la start-up [Cultur'Easy](#), qui développe une activité d'accompagnement d'établissements touristiques et culturels dans leurs relations avec leurs publics. Ils réalisent actuellement un audit du Musée et ont souhaité échanger avec deux membres de l'AAMA. Le service marketing a demandé à notre président **Alain Rolland**, de part sa fonction et sa forte implication dans les différents dossiers, ainsi qu'à notre vice-président **Frédéric Buczko**, membre depuis plus de trente ans connaissant parfaitement le Musée et l'AAMA, s'ils acceptaient d'avoir un entretien avec cette société. Ils ont accepté avec plaisir, constatant que notre association est en lien étroit avec le Musée.

Le [Conseil d'administration](#) du 20 janvier 2018 a validé le projet de modification de notre règlement intérieur. Il sera proposé pour adoption aux votes à l'assemblée générale.

ATTENTION : il n'a pas été envoyé par voie postale avec la convocation à l'assemblée générale. Ceux qui en feront la demande le recevront par courrier.

Vous pouvez consulter ce projet de règlement sur notre site [ICI](#). Les modifications sont surlignées en jaune (principalement article 15, 16, 18).

Voir le règlement intérieur actuellement en vigueur [ICI](#).

Vous pouvez également nous apporter vos commentaires [ICI](#).

Le [Carrefour de l'Air 2018](#) s'organise. Le vendredi 13 avril sera, comme habituellement, consacré aux conférences. Attention ce jour-là le Musée ouvre ses portes à 9h30. Le samedi 14 sera orienté sur le salon des exposants. L'horaire est différent des autres années, puisqu'il ne sera ouvert au public qu'à partir de 13h30.

Le [meeting pour les 120 ans de l'Aéro-Club de France](#) (le lien vous permettra de voir la liste des avions présents, mise à jour régulièrement) se déroulera le dimanche 15 à partir de 13h, avec la [Patrouille de France](#) qui fera des passages au-dessus de l'aéroport. Les avions seront visibles sur le parking en statique dès le matin 10h. Rappelons que l'entrée est gratuite tout ce week-end.

Comme à toutes les éditions nous disposerons d'un stand. Un appel à nos bénévoles et volontaires sera fait en temps utile.

Nous espérons que la météo ne gâche pas l'évènement et que de nombreux visiteurs soient présents. Conditions idéales pour nous faire connaître et avoir de nouvelles adhésions. Si vous êtes présent n'hésitez pas à venir nous saluer.

Revoir le [Carrefour de l'Air 2017](#).

Mais aussi les éditions de [2016](#), [2015](#) et [2014](#).

Dans quelques jours se tient notre assemblée générale.

La directrice Anne-Catherine Robert-Hauglustaine participera à notre réunion annuelle.

Le samedi 17 mars 2018 à 10h au Musée de l'Air.

Nous comptons sur votre présence !

Afin de fluidifier l'émargement lors de l'assemblée générale, nous demandons aux adhérents qui pourront y assister, de renouveler leur cotisation auparavant.

Prenez également en compte le filtrage et le contrôle de sécurité à l'entrée du Musée qui prend du temps.

Appel.

Les colonnes de notre revue [Pégase](#) sont ouvertes à tous.
Si vous, ou une de vos connaissances, avez une histoire à transmettre sur un fait
aéronautique ou sur votre propre expérience, n'hésitez pas !
Si vous pensez ne pas avoir la fibre littéraire, nos auteurs pourront vous aider.

Dans vos archives vous avez des photos inédites et particulièrement
intéressantes ?

Nous pouvons les publier.

Participez à la mémoire de l'aviation avec l'AAMA !

[Contactez-nous !](#)

Visitez notre boutique.

[Nos polos, casquettes et porte-clefs.](#)

[Nos livres.](#)

[Nos carnets de l'AAMA.](#)

[Notre revue Pégase.](#)

Les travaux au Musée de l'Air nous empêchent d'accéder à nos bureaux
avec pour conséquence de sérieuses difficultés pour notre secrétariat.
Privilégiez de nous contacter par mail (aama@museeairespace.fr) ou par la
fiche [contact](#) de notre site.

Numéro de téléphone AAMA : 07 69 51 00 96

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur, notre secrétaire administratif
en sera averti et nous pourrons vous contacter.

A bientôt.

Vous pouvez télécharger [la version PDF de cette Missive.](#)

Consulter les [archives](#) des Missives de l'AAMA.

Vous pouvez nous suivre sur [Facebook](#) ou sur [Twitter](#) pour suivre l'actualité de l'AAMA et du Musée de l'Air et de l'Espace.

Vous pouvez aussi visiter notre [site](#).

Si vous ne voulez plus recevoir cette note d'informations, il suffit de nous envoyer votre choix avec la fonction « Répondre » de votre navigateur.

Association des Amis du Musée de l'Air

Aéroport Paris le Bourget - B.P. 173 - 93352 Le Bourget CEDEX

Tél : 07 69 51 00 96

Email : aama@museeairespace.fr